



Ville de Bruxelles
Instruction publique

ATHENEE MARGUERITE YOURCENAR

Enseignement secondaire général de transition à
pédagogie active

Rue Claessens 10 à 1020 Bruxelles

PROJET d'ECOLE 2026



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE MARGUERITE YOURCENAR

Rue Claessens 10, 1020 Bruxelles
T. 02 421 42 40 – sec.yourcenar@Brucity.education

Table des Matières

UN ATHENEE DE LA VILLE DE BRUXELLES.....	3
LES ESSENTIELS DE NOTRE PEDAGOGIE ACTIVE.....	4
LES OBJECTIFS.....	5
LA STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT	6
LES MOYENS MIS EN OEUVRE PAR L'ECOLE.....	7
Le dialogue et le respect	8
L'interdisciplinarité et le décroisement.....	9
La Créativité.....	9
Le travail autonome et remédiation	10
Les périodes de remédiation au 2e degré.....	Erreur ! Signet non défini.
Projets et travaux de groupe.....	10
La méthode active	10
LES PROJETS D'ENVERGURE.....	12
L'AMYse en œuvre	12
TFA (travail de fin d'année)	12
Stage civique.....	12
Travail de fin d'études.....	13
Les activités extra-muros.....	13
Les activités sportives et culturelles liées au projet d'établissement et la natation	13
L'évaluation et la certification.....	14
L'orientation	15
Collaboration pédagogique avec les écoles de la Ville de Bruxelles	16
L'éducation à la vie sociale, affective et sexuelle ou EVRAS	16
L'IMPLICATION DE TOUS dans les STRUCTURES PARTICIPATIVES.....	17
Les élèves.....	17
Les professeurs.....	18
L'implication des parents	18

PROJET D'ETABLISSEMENT

UN ATHENEE DE LA VILLE DE BRUXELLES

Le Projet d'établissement de l'Athénée s'inscrit dans le cadre général du Projet éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles, notre pouvoir organisateur. Il s'agit d'un enseignement public, officiel, neutre et subventionné, ouvert à tous sans distinction d'origine, de sexe, de convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

Par ailleurs, l'Athénée Marguerite Yourcenar inscrit son enseignement dans la pratique des pédagogies actives.

Etablissement d'enseignement secondaire général, l'Athénée accueille une diversité d'élèves dans une école de la réussite qui lutte contre le redoublement, l'esprit de compétition ainsi que l'exclusion, et promeut la réussite, la solidarité, la coopération, le bien-être et l'inclusion. L'AMY fait de la diversité, une ressource pédagogique. Cette diversité s'entend sur différents plans : en termes d'origines sociales, en termes de capacités, en termes culturels, en termes d'âges. L'accueil de tous est fondé sur la conviction qu'une population scolaire représentative de la société permet aux différents publics de se découvrir et d'apprendre à vivre ensemble, condition nécessaire au développement d'une société solidaire, juste et démocratique. Dans cet esprit, l'école se donne comme projet « de former des citoyens capables de construire le bien commun ».

L'AMY est tourné vers le futur, attentif aux changements rapides que connaît notre société et soucieux de préparer les élèves à y jouer un rôle actif. Son projet accorde une importance non seulement aux compétences citoyennes critiques mais aussi à l'apprentissage des langues, aux compétences sociales et à la maîtrise des nouvelles technologies.

La vie scolaire au sein de l'Athénée est en outre régie par le Règlement d'ordre intérieur des écoles de la Ville de Bruxelles ainsi que par le Règlement général des études, qui sont les garants du bon fonctionnement de l'institution et qui, à ce titre, doivent être respectés par tous.

L'implication des parents, enfin, facilite les apprentissages de l'élève. Une bonne collaboration entre l'école et les parents est essentielle pour que l'enfant s'épanouisse dans sa scolarité et qu'il y trouve du sens. Il s'agit donc d'entretenir des contacts réguliers, constructifs et bienveillants entre l'école et les parents et que ces derniers adhèrent de manière pleine et entière à ce projet d'établissement.

L'école est le lieu pour grandir, apprendre, se construire, envisager et se préparer à demain.

LES ESSENTIELS DE NOTRE PEDAGOGIE ACTIVE

Afin de présenter l'approche pédagogique active mise en œuvre collectivement dans notre établissement, l'équipe éducative a isolé quelques incontournables, des invariants, des essentiels.

1. L'élève pris dans sa globalité est acteur de son apprentissage.
2. L'élève, tout en le respectant, utilise et questionne le cadre institutionnel et éducatif pour mener à bien son cheminement vers les savoirs, les compétences, la créativité, l'autonomie, la responsabilité, l'esprit critique et le savoir-vivre ensemble.
3. L'équipe éducative définit de manière collégiale, l'orientation des pratiques pédagogiques de l'établissement.
4. L'équipe éducative, au travers de sa cohésion et de manière bienveillante, accompagne l'élève dans son développement.
5. La diversité, le respect, l'écoute sont des valeurs qui guident les échanges au sein de l'établissement.
6. Apprendre consiste à s'enrichir de nouvelles compétences et à faire évoluer ses acquis, ses représentations.
7. La méthode
 - se base sur les conflits sociocognitifs ;
 - voyage entre le concret et l'abstrait ;
 - permet les apprentissages inter et transdisciplinaires ;
 - permet à l'élève de percevoir le sens des apprentissages.
8. L'équipe pédagogique est attentive à l'ancrage des élèves à travers la pratique de :
 - rituels pédagogiques (mémorisation, consolidation et métacognition) ;
 - de relances attentionnelles ou de pauses actives.
9. Les pratiques d'évaluation sont diversifiées : évaluation diagnostique, évaluation formative, autoévaluation, co-évaluation, évaluation sommative, évaluation certificative.
10. L'erreur et l'évaluation formative sont des outils d'apprentissage et de différenciation.
11. L'équipe pédagogique pratique quotidiennement la différenciation.
12. La communication de l'évaluation de l'élève à ses parents est notamment descriptive.
13. Les supports d'apprentissage sont variés. Et/ou créés en fonction des besoins de l'apprentissage.
14. Les conseils institutionnels (de classe et d'école) sont des pratiques mises en œuvre dans l'établissement.

LES OBJECTIFS

Notre **Projet éducatif** vise à :

- développer l'esprit critique, dégagé de tout a priori ;
- développer l'esprit d'analyse et de synthèse, avec la rigueur du raisonnement logique ;
- développer la curiosité intellectuelle et le plaisir de la découverte ;
- développer le sens de la créativité et l'imagination ;
- développer l'autonomie individuelle et les capacités à l'autoévaluation ;
- développer le sens des responsabilités, de l'engagement personnel et de la solidarité ;
- éduquer à la citoyenneté ;
- éduquer à la tolérance et au respect mutuel ;
- éduquer au respect de l'environnement.

Notre **Projet pédagogique** consiste à :

- donner à l'élève les connaissances nécessaires pour poursuivre des études supérieures ou universitaires;
- donner à l'élève les outils pour comprendre son environnement technologique, social et naturel;
- assurer à l'élève un bon niveau de maîtrise de la langue française et de culture générale;
- apprendre à l'élève à travailler de manière autonome et à acquérir des méthodes de travail;
- susciter chez l'élève le goût de l'effort;
- élargir les champs d'intérêt littéraires, scientifiques et artistiques de l'élève;
- viser à l'épanouissement moral de l'élève;
- viser à l'épanouissement physique de l'élève;
- soutenir l'élève face à ses difficultés d'apprentissage;
- évaluer les savoirs, savoir-être, savoir-faire et compétences de l'élève tout au long de l'année scolaire;
- conseiller l'orientation de l'élève, en tenant compte de ses résultats, sa progression personnelle, ses aptitudes et ses aspirations.

LA STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT

En ce qui concerne la structure de l'établissement, seront organisées en parallèle des options différentes relevant de l'enseignement général de transition, de la première à la sixième année d'études.

Les horaires sont aménagés dans un souci permanent d'équilibre pédagogique : une répartition équilibrée des cours durant la semaine permet en effet un travail plus fructueux de l'élève. A des fins pédagogiques, deux heures de cours d'une même matière peuvent toutefois être regroupées. Ceci permet alors aux élèves d'entamer des travaux, exercices ou expériences d'une durée supérieure à 50 minutes. Il en va de même, dans la mesure du possible, pour les heures du cours d'éducation physique, afin de limiter les pertes de temps liées à la mise en tenue des élèves.

Afin de soutenir l'épanouissement intellectuel et physique de l'enfant, l'équipe éducative de l'Athénée tient à souligner que l'accomplissement des objectifs de ce projet d'établissement nécessite à l'élève de:

- s'engager dans ses apprentissages, faire preuve de ponctualité pour la présence à l'école, l'étude et la remise de travaux;
- participer activement à l'ensemble des cours ou activités obligatoires organisés par l'école et être muni du matériel ou équipement requis;
- faire preuve pour l'ensemble des cours de rigueur intellectuelle et fournir des efforts constants, tant en classe qu'à domicile ; cette disposition permet la mise en exergue du sens dans les apprentissages;
- conserver tous les documents scolaires en ordre;
- revoir les notes du cours précédent pour le cours suivant et être prêt à mobiliser les nouveaux apprentissages dans une tâche complexe;
- tenir son journal de classe en ordre pour chaque heure de cours, en veillant à faire signer par ses parents toute note ou remarque pour le lendemain;
- gérer des planifications, des plans de travail, avec le soutien de l'équipe pédagogique;
- être respectueux des autres et de l'environnement, tant dans ses actes que par ses gestes et son langage;
- respecter l'ensemble des prescrits du Règlement d'ordre intérieur (ROI).

LES MOYENS MIS EN OEUVRE PAR L'ECOLE

L'équilibre entre le collectif et l'individu

Les pratiques des pédagogies actives visent la coopération et prennent en compte l'individu. Les apprentissages scolaires sont adaptés aux besoins réels des enfants et font donc sens. Il s'agit d'inciter chacun à s'exprimer (maîtrise de tous les moyens d'expression) et à échanger avec les autres (l'entraide en fait partie).

Des pédagogies diversifiées

L'équipe éducative utilise des dispositifs pédagogiques diversifiés.

Elle met en place des rituels pédagogiques transversaux et spécifiques aux différentes disciplines (mathématiques, français, sciences humaines, géographie, histoire, langues modernes et sciences), de la 1^{re} à la 6^e année. Ces rituels s'articulent autour de trois axes : la mémorisation, la consolidation des apprentissages et la métacognition, c'est-à-dire l'apprentissage de stratégies permettant aux élèves d'apprendre à apprendre.

Ces pratiques visent à soutenir la mémorisation et l'ancrage durable des connaissances, tout en permettant aux élèves de développer leur autonomie et d'acquérir une méthodologie de travail efficace. Elles contribuent ainsi à préparer les élèves à accéder aux études supérieures et à y réussir.

L'équipe veille également à prendre soin de l'attention et du bien-être des élèves grâce à des pauses actives et des relances attentionnelles qui rythment les apprentissages et soutiennent la santé physique et mentale.

Par ailleurs, la pratique quotidienne de la différenciation pédagogique permet de s'adapter aux besoins des élèves et de favoriser leur épanouissement intellectuel.

L'équipe éducative utilise de nombreuses techniques ~~qui rencontrent ces principes et~~ mettent l'élève dans la posture d'acteur; comme le travail de groupe, l'excursion, le voyage d'étude, l'expérimentation, le travail autonome, le travail interdisciplinaire, la journée des fiertés, le tutorat (entre élèves d'âges différents), le soutien individualisé, le conseil citoyen coopératif (C.C.C.), la carnet de progression (évaluation continue : appréciation des compétences, commentaires personnalisés oraux et écrits, autoévaluation).

Une grande importance est accordée à la découverte du monde qui nous entoure. À cette fin, s'organisent par ailleurs diverses activités extra-muros. Celles-ci offrent aux élèves l'occasion de se confronter au monde réel, de découvrir d'autres domaines de connaissance, de mener à bien un

projet, de développer leur autonomie. Citons par exemple les excursions et voyages d'étude, les visites de musées ou d'expositions, etc.

Une bibliothèque regroupant des romans et des ouvrages documentaires est à disposition des élèves. Elle permet à ceux-ci d'emprunter des ouvrages dans le seul but de lire et d'y prendre du plaisir, mais aussi de trouver des informations dans le cadre d'un travail de recherche. La bibliothèque est aussi utilisée par les enseignants pour certaines activités de recherche documentaire.

L'école dispose d'un centre ludopédagogique dans lequel les élèves sont amenées à se rendre durant leur temps libre mais également durant les cours. Le local est mis à la disposition des professeurs durant leur cours afin d'y mener des activités motivantes liées à la matière.

Les techniques les plus modernes, parmi lesquelles figure l'informatique, et notamment l'utilisation d'un ordinateur, des logiciels de base et d'un tableau interactif, rentrent en complète adéquation avec les méthodes actives mises en place par les enseignants. Les élèves sont également invités à travailler en classe sur des tablettes mises à disposition par l'école et ainsi utiliser des applications didactiques, faire des recherches en direct et intégrer la technologie dans leur travail journalier. La salle informatique permet aux élèves de travailler par exemple la recherche documentaire ou encore la critique des sources.

Le dialogue et le respect

Chacun peut exprimer son opinion, être écouté, donner son avis ou en changer. Ce dialogue prend place dans le respect. Il existe plusieurs espaces de dialogue : Conseils citoyens de coopération (C.C.C.), Conseils d'éducation disciplinaires, Conseils d'école et de participation, les médiations, les cellules de réflexions organisées par l'équipe.

L'équipe éducative fait en sorte de développer à tout moment l'esprit critique des apprenants afin de faire progresser leur sens démocratique. Elle s'est inspirée du travail de Jean et Fernand Oury qui développent entre autres le concept de « pédagogie institutionnelle », qui donne aux élèves un cadre structurant permettant l'intériorisation des règles et la compréhension de la nécessité de la loi. L'organisation du travail de manière coopérative implique que la classe soit organisée. Des institutions sont dès lors mises en place pour répondre aux besoins de chaque classe. Le Conseil, dans ce cadre est une institution essentielle. Il permet aux élèves de débattre, décider, constater les aspects de leur vie commune, d'argumenter sur des sujets divers, de prendre des décisions, de questionner les règles. Il est aussi un lieu de régulation de la vie commune, de création de projets, de discussions sur des sujets d'actualité.

Par ailleurs, l'équipe a énoncé cinq droits fondamentaux qui servent de piliers et qui garantissent à chacun d'évoluer dans un environnement serein dans lequel on accepte d'apprendre et de ne nuire ni à soi, ni aux autres.

Lors de la semaine citoyenne organisée en début d'année, chaque classe participe à la réflexion autour des lois de l'école et énonce également sa charte. La charte commune à toute l'école est affichée sur les murs de l'école pour une question de clarté et de transparence, et peut être revue chaque année via les Conseils institutionnels.

Chaque classe énonce également sa charte centrée sur les droits de chaque apprenant, subordonnée au ROI et aux lois.

En cas de transgression, les sanctions sont envisagées de manière à être réparatrices et reliées à la transgression. Les sanctions sont classées en fonction du type de transgression opéré. Parfois, une mise à l'écart doit être envisagée si l'apprenant se met en danger ou met en danger les autres ; dans un tel cas, un suivi personnalisé permettant la réflexion et la reconstruction est mis en place, au travers d'une fiche réflexive au départ, et via un travail de médiation par la suite.

L'interdisciplinarité et le décroisement

L'interdisciplinarité et le décroisement sont indispensables dans les approches actives d'apprentissage.

L'interdisciplinarité est pratiquée en vue de mettre en relation les apprentissages rencontrés dans les différentes disciplines. Il s'agit de permettre à l'élève d'établir des relations en repérant grâce à ce décroisement les pratiques semblables (synthèse, approche, etc.) mais aussi le transfert des apprentissages.

Des tâches peuvent donc être réparties sur différents cours dans le cadre de projets spécifiques, cette complémentarité doit être porteuse de sens et permettre une réalisation complexe mettant en œuvre des acquis interdisciplinaires. Ces pratiques sont mises à l'honneur entre autres dans le cadre de projets tels que la journée des fiertés, le stage citoyen, les voyages d'étude, les TFE et TFA, ...

La Créativité

Dans notre école, la créativité occupe une place importante. Elle est nourrie par des apports culturels et intellectuels qui stimulent l'imagination et ouvrent de nouvelles perspectives aux élèves. Ceux-ci sont encouragés à exprimer leurs idées et à les étayer par des arguments solides issus des savoirs et des savoir-faire développés en cours. Ces démarches renforcent leur autonomie, leur esprit critique et leur capacité à mener des projets collectifs.

Le travail autonome et remédiation

Les élèves du premier degré se retrouvent très régulièrement encadrés par leurs professeurs en situation de travail autonome. Durant ces séances, l'élève s'engage en fonction de ses besoins à réaliser des activités obligées, conseillées ou choisies (via un plan de travail qu'il reçoit en début de séance). Il puise dans une gamme de travaux variés guidés par les besoins d'apprentissage (remédiation, automatisation, dépassement, création). Les professeurs auront établi par niveau et par matière des fiches de travail autonome, reprenant les différents points des programmes et proposeront pour certaines, des fichiers autocorrectifs.

Cette pratique permet entre autres de soutenir régulièrement tous les élèves du premier degré. Elle offre ainsi à chaque apprenant un apprentissage plus individualisé, voire personnalisé.

Projets et travaux de groupe

Notre pédagogie se fonde particulièrement sur les motivations, les rythmes, les besoins des élèves et vise la plus grande autonomie de ces derniers. L'enseignement peut être dispensé par projets qui visent selon la matière enseignée, l'acquisition des compétences qui devront être mises en œuvre, le volume du travail à fournir, et le résultat final attendu.

Dans le cas d'un projet de groupe, il peut définir la répartition des tâches techniques entre les apprenants ; cela permet à l'enseignant d'équilibrer la difficulté technique et de pratiquer la différenciation. On peut ainsi avoir un projet collectif et un projet individuel.

La pratique du plan de travail permet de développer des compétences complexes et de favoriser une nouvelle fois l'autonomie des apprenants.

La méthode active

Apprendre consiste à faire évoluer ses acquis, ses représentations.

Pour atteindre ce but, la méthode d'apprentissage organisée au sein de l'Athénée se base sur le conflit sociocognitif, voyage entre le concret et l'abstrait, utilise l'inter et la transdisciplinarité et veille à construire et à donner du sens aux apprentissages sans les réduire à l'utile et au fonctionnel.

L'élève est amené à construire une partie des connaissances à acquérir, notamment par l'expérimentation, la manipulation, la réflexion. Il va observer, se questionner, associer, émettre des hypothèses, être placé face à des problèmes, il devra trouver les réponses aux questions et les solutions aux problèmes.

Les savoirs – qu’ils soient construits par les élèves ou qu’ils soient transmis –sont convoqués tout au long de l’apprentissage ; des réflexions sur les méthodes et les contenus se mêlent à une analyse de l’implication et de la participation de chacun.

La pédagogie active s’accompagne d’une pédagogie de la réussite qui privilégie la recherche et la correction des erreurs – individuellement ou en groupe. Celle-ci permet à chacun de voir grâce à quelles stratégies, grâce à quels outils le groupe peut arriver au résultat fixé.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre alternent les exercices d’analyse et de synthèse, et font appel à la comparaison critique, à la structuration et à la modélisation. Celles-ci développent notamment les capacités d’intelligence abstraite, démarche qui prépare aux études supérieures.

Au deuxième degré, l’accent sera progressivement mis sur l’apprentissage de la prise de notes au vol, outil indispensable à la réussite des études supérieures.

Considérer l’élève comme acteur de son apprentissage, c’est le reconnaître comme un être à part entière qui possède des caractéristiques propres. L’équipe éducative, notamment, veillera à ce qu’il se développe tant intellectuellement que physiquement et socialement.

LES PROJETS D'ENVERGURE....

La journée des fiertés

À partir d'une sortie pédagogique, les élèves, accompagnés de leur titulaire, choisissent dans le cadre du C.C.C. une problématique qui servira de fil conducteur à un projet. Cette problématique fait ensuite l'objet d'apprentissages dans plusieurs disciplines, en lien avec les programmes.

Le travail mené tout au long du projet aboutit à une réalisation concrète, présentée lors de la Journée des fiertés. Cette démarche permet aux élèves de s'impliquer activement dans leurs apprentissages, de développer leur esprit critique et de valoriser leurs productions.

TFA (travail de fin d'année)

Au terme de leur 3e année, les apprenants défendent un travail individuel.

Pratiquement, chacun choisit une thématique précise et ciblée ; choix effectué suite à des recherches personnelles sérieuses.

La finalité prendra la forme d'un travail écrit qui sera défendu devant un jury. Les présentations seront créatives et originales.

L'évaluation portera tant sur la partie écrite que sur la partie orale, et fera suite à une période d'autoévaluation.

Stage civique

Là où il y a de la diversité se trouve de la richesse. Faire en sorte de créer des partenariats de qualité entre les écoles et les acteurs du secteur public et non-marchand, c'est une des meilleures options de présenter cette diversité à nos élèves.

Par ailleurs, ce projet est un moyen de montrer une image positive des jeunes, qu'ils sont capables de s'investir, de s'engager, de militer. Par la mise en place de partenariats ambitieux, nos élèves auront l'occasion de s'impliquer dans des dynamiques et/ou mobilisations collectives.

Le stage civique a donc pour objectif de :

- faire découvrir les métiers nobles du secteur public, ou à caractère public,
- changer le regard que la société porte sur les jeunes,
- développer le sens de la solidarité,
- favoriser la socialisation et les échanges réels,
- montrer que chacun à son échelle peut changer les choses,
- participer activement à la construction d'une société plus tolérante, plus juste et plus solidaire.

En 5e secondaire, les apprenants effectueront donc un stage civique de trente heures dans des structures telles que bibliothèques, maisons de repos, maisons de jeunes, etc. Au terme de ce stage, ils feront un état de leur expérience et présenteront le portrait d'une personne dans son travail social.

Travail de fin d'études

Les étudiants de dernière année s'attèlent à un projet conséquent qui les prépare aux études supérieures. Il s'agit d'un travail écrit faisant aussi l'objet d'une présentation orale. Le thème du travail est basé sur un choix personnel. L'élève est pris en charge par un enseignant qui s'engage à le suivre tout au long de l'année scolaire.. Ce travail devra démontrer l'acquisition des compétences finales : synthétisation d'un savoir, étendue d'une recherche, établissement de sources fiables, rédaction d'un travail complet, respect des échéances, défense orale, etc.

Les activités extra-muros

Dans le cadre des cours dispensés, s'organisent par ailleurs diverses activités extra-muros. Celles-ci offrent aux élèves l'occasion de compléter leur formation, de découvrir d'autres domaines de connaissance, de mener à bien un projet, de développer leur autonomie et de s'ouvrir au monde. Ces activités font partie du projet pédagogique et sont donc à ce titre obligatoires.

Elles ne sont en aucune manière récréatives mais bien propres à une démarche pédagogique qui permet la mise en œuvre des compétences transdisciplinaires enseignées.

Citons par exemple, les visites de musées ou d'expositions, les excursions et voyages d'étude, les échanges culturels et linguistiques, la mini entreprise, la participation à des compétitions sportives ou des concours qui développent l'esprit de recherche, d'initiative ou de créativité.

Les voyages d'étude sont préparés en concertation avec l'équipe pédagogique et les élèves, entre autres, lors des C.C.C. ; le voyage et les activités sur place font l'objet de recherches collectives, de collectes d'informations, d'études des coûts, etc. Ce voyage est organisé en première année, en troisième année et en dernière année. Il est exploité par la suite et peut faire l'objet d'une évaluation interdisciplinaire.

La natation

Dans le cadre du cours d'éducation physique, en vue de favoriser l'épanouissement physique de chacun, les élèves du 1er degré sont tenus de prendre part à un cours de natation. A partir de la rentrée 2022, le cours d'éducation physique s'organise de manière mixte afin de lutter contre les stéréotypes de genre, de promouvoir pour toutes et tous la pratique d'activités sportives variées, de

renforcer la lutte contre toute forme de harcèlement. Ainsi l'évaluation du cours d'éducation physique se base notamment sur des critères de collaboration, d'effort, de progrès et d'esprit d'équipe.

L'évaluation et la certification

Évaluer pour continuer à apprendre

Les pratiques d'évaluation sont diversifiées : évaluation diagnostique, évaluation formative, autoévaluation, co-évaluation, évaluation sommative, évaluation certificative. Ces modes d'évaluation permettent à l'élève et à l'enseignant d'identifier les erreurs, les difficultés et les progrès et de chercher des manières de différencier et favoriser l'apprentissage de l'élève.

Au niveau certificatif, l'évaluation continue est privilégiée. L'apprentissage des élèves est donc essentiellement évalué sur les travaux, devoirs et contrôles au quotidien.

Par ailleurs, des bilans et des épreuves conséquentes sont également prévues :

Des projets de grande envergure : le bilan du stage citoyen en 5e année, le travail de fin d'études en 6e année, entre autres ;

Des épreuves :

- pour les classes de 2e secondaire, des épreuves sommatives auront lieu en décembre et les CE1D en juin ;
- pour les classes de 4e secondaire, des épreuves orales en décembre et des épreuves écrites en juin (avec l'idée d'une certification de fin de degré, type « CE2D ») ;
- pour les classes de 6e secondaire, des épreuves orales en décembre et des épreuves écrites en juin (CESS).
- Les 4ème et 6ème années bénéficieront sur avis du conseil de classe de la possibilité d'être ajournés. Une seconde session sera organisée en septembre.

Afin d'aider les parents dans la lecture de l'évolution de l'apprentissage de leur enfant, les carnets de progression périodiques sont descriptifs et exprimés en terme de compétences, avec

5 niveaux d'évaluation possibles (M : maîtrisé, A : acquis, EA : en voie d'acquisition, NA : non acquis, NP : non présenté). En outre, pour chaque discipline un indicateur symbolique aidera à clarifier la situation d'apprentissage des apprenants à un moment donné.

Les critères de la situation d'échec mineure sont les suivants, à savoir un volume de moins de 7 heures de cours hebdomadaires en échec et moins de trois branches. Le Conseil de classe reste cependant

souverain pour accorder la réussite de l'élève. Ces critères peuvent être revus par le Conseil de classe en accord avec l'inspection.

L'orientation

L'équipe éducative travaille dans un esprit d'étroite collaboration avec l'équipe du Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) vers laquelle ils peuvent aiguiller, le cas échéant, l'adolescent en difficulté ou qui s'interroge sur son avenir.

Au sein du cursus scolaire à l'Athénée, une attention particulière sera accordée sur le choix des options, en fin de 2e, 3e et 4e années. Ici aussi, l'équipe éducative prendra des initiatives qui lui sembleront pertinentes pour apprendre à choisir, à s'orienter dans sa vie scolaire présente et future en fonction de ses aspirations, besoins, difficultés et qualités. Elle sera accompagnée du Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) dans les démarches. Afin d'éclairer les élèves du 3e degré dans leur choix d'études supérieures ou universitaires, une "soirée des métiers" sera organisée chaque année. De même, ces élèves seront invités à se rendre dans les universités et écoles supérieures, lors de leurs journées portes ouvertes.

L'équipe éducative entretient des contacts pédagogiques privilégiés avec les instituteurs de différentes écoles primaires. Des contacts tant avec les écoles primaires à pédagogies actives qu'avec des écoles partenaires de la Ville de Bruxelles sont organisées régulièrement, afin d'harmoniser autant que possible les contenus des cours.

De même, l'équipe éducative et la Direction travaillent dans un esprit d'étroite collaboration avec l'équipe du Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) vers laquelle ils peuvent aiguiller, le cas échéant, l'adolescent en difficulté ou qui s'interroge sur son avenir.

Soucieuse d'améliorer le contenu et les méthodes de son enseignement, l'équipe éducative participe enfin à des recyclages et à des formations continuées.

L'Athénée ne considère pas uniquement l'élève comme un apprenant, mais aussi comme un individu en qui sommeille un citoyen du monde de demain. A ce titre, une éducation à la citoyenneté dans le cadre scolaire nous semble primordiale.

Comme toute société, l'école se fonde sur des règles de vie acceptées par tous : dans ce domaine, le Règlement d'ordre intérieur (ROI) et le Règlement général des études (RGE) servent de références.

L'école est envisagée comme un espace d'apprentissage de l'ouverture aux autres et de l'acceptation des différences sociales et culturelles, excluant dès lors toute violence verbale et physique. C'est

pourquoi, en toute circonstance, les élèves et les membres de l'équipe éducative se doivent d'adopter une attitude polie et respectueuse les uns envers les autres.

Collaboration pédagogique avec les écoles de la Ville de Bruxelles

Notre établissement scolaire a établi une collaboration pédagogique avec l'ensemble des écoles primaires et fondamentales de la Ville de Bruxelles.

A cette occasion, il développe des actions diverses comme des activités en commun (compétitions sportives, cross, ...), l'échange de documents pédagogiques accessibles aux enseignants via le site de l'enseignement de la Ville, des périodes de concertation entre les équipes éducatives qui permettront les échanges de bonnes pratiques pédagogiques mais aussi de définir les compétences attendues dans les diverses disciplines enseignées, des formations d'enseignants en commun, des visites d'élèves du primaire dans le secondaire à l'occasion d'activités culturelles, sportives ou ludiques, la présence ponctuelle d'enseignants d'un niveau dans l'autre lors de séquences d'apprentissage ou de remédiations.

Bien d'autres actions pourront être menées en vue de renforcer cette collaboration pédagogique. Ces actions seront alors le fait d'une prise d'initiative ponctuelle par l'une ou l'autre équipe pédagogique concernée.

Cette collaboration est destinée à tisser des liens durables entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire de la Ville de Bruxelles. Il facilite la transition pédagogique pour les élèves et veille à augmenter les chances de réussite des élèves du 1er degré.

L'éducation à la vie sociale, affective et sexuelle ou EVRAS

Suite au décret adopté le 12 juillet 2012 dans le cadre de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, l'école organise des rencontres avec les centres CLPS (centres locaux de prévention de la santé) et les planning familiaux des environs, afin de favoriser la santé et le développement affectif des jeunes. Des animations sont dispensées à différents moments du cursus afin d'aborder ces problématiques. Il s'agit d'accompagnement de chaque jeune vers l'âge adulte selon une approche globale favorisant les connaissances nécessaires à l'épanouissement, la capacité critique, le savoir-faire et le savoir-être (estime de soi, comportement préventif, acceptation de l'autre, identité sexuelle,...)

L'IMPLICATION DE TOUS dans les STRUCTURES PARTICIPATIVES

Dans l'établissement existent différentes structures représentatives tant pour les élèves que pour les parents ou pour l'équipe pédagogique. Cette implication répond aux postulats d'une école à pédagogie active.

Les élèves

L'Athénée ne considère pas uniquement l'élève comme un apprenant, mais aussi comme un citoyen du monde. A ce titre, une éducation à la citoyenneté dans le cadre scolaire nous semble primordiale.

Pratiquement, des Conseils citoyens coopératifs (C.C.C.) sont organisés au moins deux fois par mois et sont gérés par les élèves eux-mêmes accompagnés de leur titulaire. Ces Conseils favorisent l'esprit d'initiative, l'autonomie, la responsabilité, mais aussi l'écoute de l'autre. Qui plus est, ils permettent à chaque élève, d'exprimer ses attentes et ses idées. Des « Conseils d'école » bimensuels sont également organisés : ils rassemblent les représentants de classe et des membres référents de l'équipe éducative, développent les mêmes compétences que les C.C.C., mais permettent de compléter l'implication des élèves dans l'école en leur offrant un espace pour réunir les demandes des différentes classes et initier des projets communs intra ou extra-muros.

Deux fois par an, les mêmes représentants et la direction se réunissent afin de faire un bilan sur les engagements et les décisions prises. Les retours se feront en classe dans le cadre du C.C.C.

Durant la semaine citoyenne, chaque classe élit ses délégués de classe effectif et suppléant, qui deviennent les interlocuteurs privilégiés auprès des professeurs, de la Direction et des « personnes-ressources ». En fonction de problèmes éventuels liés à la vie dans la classe ou dans l'école, des moments propices à la discussion et à la réflexion peuvent être envisagés sous la médiation d'un professeur, de la coordination, de la médiatrice ou d'un membre du CPMS. Les élèves de l'Athénée élisent également leurs représentants au Conseil des délégués des élèves. Ces derniers peuvent émettre des suggestions relatives aux règles établies dans l'école, par le biais de leurs représentants élus qui siègent au Conseil de Participation.

Dans le même ordre d'idées, chaque élève se doit de veiller au sein de l'école à respecter l'environnement et le matériel pédagogique mis à la disposition de tous. Un système de tri sélectif des déchets est institué dans chaque classe et dans les cours de récréation. Les élèves sont de même sensibilisés à la problématique des économies d'énergie, auxquelles ils sont invités à veiller au sein de leur classe.

Les professeurs

Les professeurs se rassemblent régulièrement dans le cadre de groupes de travail, autour de la direction et de la coordination pédagogique pour imaginer, présenter, travailler à la mise en oeuvre de projets moteurs. Ils veillent à l'application du présent projet d'établissement et participent ensemble à des périodes de formations, de réflexions, de recherches sur diverses thématiques nées des problématiques de l'établissement.

L'implication des parents

Dans l'objectif de favoriser le développement de l'élève, une collaboration étroite et cohérente entre la famille et l'école est indispensable.

Celle-ci peut également se traduire par un accompagnement régulier de l'adolescent, qui peut prendre la forme de discussion autour de sa journée passée, des apprentissages réalisés, vérifier qu'il possède le matériel nécessaire, encourager l'enfant dans son travail, lui procurer le temps et l'espace nécessaire à l'accomplissement de son travail, veiller à ce qu'il ait les heures de loisir et sommeil nécessaires, porter une attention particulière à son attention et à une hygiène de vie.

Il est aussi impératif que le suivi administratif soit effectué (journal de classe et documents administratifs vérifiés et signés).

Ces échanges sont aussi axés sur le principe de confiance réciproque et de communication. L'équipe éducative reste accessible et favorise la communication entre les différents partenaires, lors des réunions de parents organisées à plusieurs reprises durant l'année scolaire. Les parents qui désirent s'investir davantage dans la vie de l'établissement scolaire peuvent le faire en devenant membres de l'Association des parents de l'Athénée (APAMY), avec laquelle l'équipe éducative entretient des liens constructifs.

Ceux qui le désirent peuvent également se porter candidats lors d'élections pour siéger au Conseil de Participation de l'Athénée.